



Compte-rendu

Réunion APE

du 15 décembre 2017

Excusées : Déborah DUCROT, Carine FALL, Fanny HUGUET, Stéphanie LEFEBVRE, Sébastien PANON

Présents : Dalila BRAHMI, Aurélie MANTONNIER, Alexandra PERROT, Thierry PROVOT, Nabila SOUALMI, Christine TENAND

Ordre du jour :

1. Réunion avec le périscolaire du 6 décembre
2. Bilan de la vente des sapins
3. Marché de Noël
4. Article du Progrès et rendez-vous avec Damien BERTHILIER
5. Question du harcèlement
6. Chocolats de Pâques
7. Actions à venir

1. Réunion avec le périscolaire du 6 décembre

Le rendez-vous avait lieu avec M.LACOMBRE et fera l'objet d'un compte-rendu particulier.

Un point a été réalisé sur la composition des effectifs des équipes d'animateurs.

Tous, à l'exception de deux, sont diplômés en adéquation avec l'encadrement demandé (BAFA, CAP petite enfance...).

Le taux d'encadrement serait supérieur à ce que connaissent les autres groupes scolaires de Villeurbanne.

Plusieurs sujets ont été abordés, notamment :

- question de la sieste en Maternelle : les enfants restent dans la cour sans temps calme alors que la Rotonde et le gymnase sont disponibles.
- Goûter dans les couloirs ou dehors si le temps le permet : c'est un temps souvent hâtif, bâclé. Les parents ont l'impression que c'est l'activité à réaliser qui prévaut sur le bien-être des enfants.
- Question des goûters qu'un animateur prenait à certains enfants pour les donner à d'autres : l'intention était semble-t-il bonne car il souhaitait que les enfants partagent leurs goûters avec ceux qui n'en avaient pas. Toutefois, la notion de partage ne semble pas avoir été évoquée avec les enfants ni avec les parents. Le problème serait résolu selon M.LACOMBRE qui a convoqué l'animateur en question.

2. Bilan des sapins

Le solde de l'opération s'élève à 213.5 euros de bénéfice pour l'APE cette année.

Il y a eu moins de commandes cette année, mais le pépiniériste n'a pas fait payer les frais de livraison.

L'opération reste intéressante au regard du peu d'investissement en temps et en personnes qu'elle demande.

Toutefois, il faut essayer de voir comment nous pourrions améliorer nos résultats l'année prochaine. Changer de formule en organisant une vente directe dans l'école ? Avancer la date de livraison ? Proposer d'autres produits en parallèle ?

3. Marché de Noël

L'APE participe cette année au marché de Noël de la Maternelle mais seulement en soutien logistique sur la mise en place le temps que les enseignantes ferment leurs classes jusqu'à 16h30.

Il faudra réfléchir à une participation plus active de l'APE l'année prochaine.

4. Rendez-vous avec Damien BERTHILIER et article du Progrès

L'article du Progrès est paru la semaine suivant la réunion de l'APE.

Le rendez-vous avec Damien BERTHILIER est fixé au 20 décembre 2017 mais il devrait également être présent au conseil d'école commun du 5 février.

Il faudra de nouveau évoquer la mise à sens unique de la rue Armand car la circulation pose toujours autant de difficultés aux heures de pointe.

Il faudra également revenir sur la sécurité des accès à l'école. Le jour de la Bourse aux jouets, le portail de la Maternelle avait de nouveau été ouvert. Des goûters, des appareils photos et des ordinateurs ont été volés. On peut légitimement se poser la question de la sécurité dans le groupe scolaire. La question du fonctionnement de l'alarme doit également être soulevée.

5. Cas de harcèlement

Le problème est entre les mains de la Directrice et de l'Inspectrice du secteur qui ont pris la mesure du problème et lancé des actions rapides.

Des informations ont d'ores et déjà eu lieu au sein de l'école et d'autres sont à venir.

Une conférence est prévue avec les parents mais un problème de salle à la Maison de Croix-Luizet a fait reporter la date.

Nabila doit reprendre contact avec la personne référente pour voir si la date du 1^{er} février pourrait convenir puisqu'il s'agit d'une date où la salle est disponible.

6. Chocolats de Pâques

Il faut d'ores et déjà prendre des contacts pour organiser la vente de chocolats de Pâques.

Plusieurs chocolatiers ont été contactés. L'organisation avec Révillon semblait difficile.

Le chocolatier de l'année dernière était en concurrence avec un autre de la région mais, face au succès de l'année dernière, le choix devrait se porter sur une reconduite du partenariat avec l'entreprise que nous connaissons.

7. Actions à venir

- L'idée d'une bourse aux sports est écartée.
- Le vide-grenier aura lieu le 29 avril en partenariat avec la Maison de Croix-Luizet.
- Il faudrait trouver des idées d'animations pour la fête d'été afin de monter un dossier de financement auprès de la Caisse d'Epargne. Toutefois, il ne faut pas trop trainer afin de déposer le dossier dans les temps. Alors à vos idées et propositions !